



CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA JAB FRANCE

J'ai le plaisir de vous informer que notre prochaine assemblée générale aura lieu

**Le samedi 28 Mars 2020, à 14H
Aux Contamines-Montjoie**

La séance se clôturera aux environs de 18h00.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour,
2. Approbation du procès-verbal n° 43 de l'assemblée générale de 2019,
3. Rapport d'activité et moral 2019,
4. Rapport financier 2019 et budget prévisionnel 2020,
5. Projets d'activité 2020,
6. Renouvellement du Conseil d'Administration,

Les mandats de Pascal Suter, Matthieu Sautel et Marion Gaillard arrivent à leur terme. Chacun se porte candidat à sa propre succession.

7. Questions diverses.

Informations importantes :

- Si vous avez des questions ou des propositions particulières, merci de contacter le président de la Jab France, Pascal SUTER, **AVANT** l'assemblée générale !
- **N'oubliez pas de vous inscrire en ligne ! (clic !)**
- Si vous ne pouvez pas vous rendre vous-même à la réunion, pensez à **donner votre procuration** à un membre présent. Vous pouvez également l'envoyer par voie postale à :

Marion Gaillard - 358 route du Chef-Lieu 73470 NANCES

ATTENTION : pas d'envoi par mail !

Le procès-verbal n° 43 et la procuration concernant cette assemblée générale, sont accessibles sur le site

jabfrance.com

dans la rubrique « **Documents** ».

Le président,

Pascal SUTER